



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ENTENTE DES CANAUX DU CENTRE France 11 MARS 2017

L'Assemblée Générale 2017 de l'ENTENTE DES CANAUX DU CENTRE France s'est tenue dans une salle mise à disposition au café du Port à NEVERS.

Les associations présentes :

Fluvial Club de Briare (Dominique OURSEAU – Cathy BOUGUEREAU)  
ARÉCABE (Madeleine THONNIET) – absents excusés Gilles BLANCHET- André BARRE)  
The Barges Association (Dorothe MAAS)  
Amis du Canal du Nivernais (Philippe BÉNARD)  
Autour du Canal de Bourgogne (Laurent RICHOUX)  
ANCO (Alain PICHON – Jean-François LE FORT) Absent excusé Jacques COTTERAY  
ANPEI (François DELHUMEAU)  
Association pour le développement de la Vallée du Cher (Jean-Pierre PESTIE)

### Vérification des règles de validité :

8 associations sur 11 à jour de leurs cotisations étant représentées, le quorum est atteint et nous pouvons délibérer valablement.

Absents excusés : APPR42 (Plaisanciers du Port de Roanne) -

Absents : Les amis du Cher Canalisé – Amicale BRIENNON-PLAISANCE

Merci à tous d'avoir répondu présents, et je remercie particulièrement Mr Olivier Georges, directeur des relations institutionnelles et de l'innovation VNF/DT Centre Bourgogne, qui nous fait le plaisir d'être présent à notre Assemblée Générale, et à M. Bertrand SPECQ directeur Territorial du Centre Bourgogne de lui avoir donné cette autorisation. Merci également au bar de la Marine de nous accueillir.

Pour la seconde année consécutive nous sommes confrontés à la survie de notre association, suite au décès de Pierre-Maurice. Qu'il soit ici remercié pour ses initiatives et son action. Il nous avait fait part de son souhait de maintenir une année de plus son engagement en tant que Président et cela nous avait grandement satisfait et tranquillisé sur la pérennité de l'Entente. Malheureusement les événements en ont décidé autrement. Suite à notre réunion de décembre 2016, en réponse à l'engagement de Pierre-Maurice et à ma conviction qu'il est « vital » de faire perdurer l'Entente, j'ai accepté d'être le Président intérimaire au moins jusqu'à ce jour. C'est à ce titre que je préside cette Assemblée Générale.

### Rapport Moral du Président intérimaire : Dominique OURSEAU

A notre assemblée Générale de l'année dernière, nous avons évoqué la refondation de notre association, l'objet du regroupement des associations dans le cadre de l'ENTENTE des Canaux du Centre-France : «le développement et la mise en valeur harmonieuse des voies d'eau et de leur bassin touristique» et la perte de l'esprit fédérateur autour d'un projet mobilisateur pour toutes nos associations qu'il nous fallait retrouver. Je partageais complètement ce point de vue.

Nous avons avancé dans ce sens par la modification de nos statuts avec l'introduction de 4 postes de vice-président et acté la nécessité d'être présent dans au moins à une grande manifestation dans l'année, ce qui a été fait au travers les 20 ans de l'ARECABE et au salon de Saint Jean de Losne. Mais-est-ce suffisant ? Même si les circonstances n'ont pas permis de progresser comme nous l'aurions souhaité, je crois que c'est le mode de fonctionnement lui-même qui peut être mis en cause.

Je voudrais maintenant vous faire part de mon ressenti, depuis le mois de décembre, où j'ai accepté la présidence. Je n'étais pas engagé depuis très longtemps aux côtés de Pierre-Maurice et je méconnaissais le périmètre et la raison d'être de L'Entente.

J'ai découvert un monde de passionnés investis chacun dans leur domaine d'excellence. Des actions de partout relayées essentiellement par Jacques Romain, mais aussi par nos vice-présidents. **C'est un bonheur de vous cotoyer.**

J'ai également découvert une attente forte de différentes origines, comme VNF, l'université d'Orléans, des collectifs mais également plus de 1000 connexions par mois au site internet qui viennent me conforter dans l'idée que l'Entente des canaux du Centre France est non seulement nécessaire mais indispensable à la défense et à la promotion du patrimoine fluvial. Cela m'a fait prendre conscience, au travers ces attentes, de l'engagement nécessaire et utile que nous devons mener.

- Une présence sur tous les lieux de rassemblement fluviaux. (visibilité)
- Répondre aux différentes sollicitations (crédibilité)
- Répondre aux différentes demandes d'engagements. (collectifs)
- Être l'acteur attendu dans nos partenariats (université d'Orléans)

Pour répondre à l'engagement que j'avais pris devant vous en Décembre 2016, qui était juste d'assurer une période intérimaire, avec une faible disponibilité, pour nous permettre d'identifier l'homme ou la femme providentiel qui pourrait reprendre le pilotage de l'Entente, il m'a fallu prendre la mesure de l'Entente :

- Son périmètre.
- Ses interlocuteurs.
- Ses moyens financiers.
- Son champs d'actions.
- Ses moyens de communication.

J'ai alors pris conscience de l'étendue de la tâche. Aucune structure support, seul un site internet non actualisé depuis 2013. Un diaporama de présentation édité à la création de l'Entente. Des listes d'interlocuteurs obsolètes. Peu de documents et disséminés un peu partout. Des visuels également disséminés sans arriver à en faire un inventaire. **Pas de compte rendu des interventions et des participations de chacun et de transmission aux autres membres.** Etc.....

En parallèle, J'ai été mis en contact avec des interlocuteurs qui faisaient état d'engagement avec Pierre-Maurice. L'université d'Orléans, Agir pour le fluvial et j'en oublie.....

Fort de ce vécu en 2 mois, j'ai rapidement identifié 2 missions prioritaires et indispensables :

- Poursuivre les engagements déjà pris.
- Comment contribuer à la pérennité de l'association.

En complément, j'ai vu passer des propositions d'actions pertinentes, comme la «charte de bonne conduite» par exemple. Mais également, j'ai un sentiment de solitude. Peu de retour de mails aux questions posées. Souvent d'ailleurs plus de questions que de propositions ou d'éclairages dans les retours.

J'ai également relu le compte rendu de l'assemblée générale de 2016. Force est de constater que les problèmes de fonctionnement demeurent, principalement liés à la faiblesse de nos ressources et aux manques de disponibilités de nos composantes.

J'ai aussi vite compris que la tâche était immense, valorisante, riche et surtout utile, nécessaire et indispensable. Il m'a semblé « nourrissant » de vous faire profiter de mon expérience vécue pour aujourd'hui se poser les bonnes questions.

Voulez-vous réellement que l'Entente vive au delà d'un vœu pieu et d'une nécessité démontrée ? Sommes-nous vraiment cet acteur attendu ? En avons-nous les moyens ? Voulons-nous nous en donner les moyens ?

Désolé d'avoir été aussi long, j'espère que je ne vous ai pas choqué, mais il me semblait nécessaire de bien poser la problématique d'avenir de L'Entente des Canaux du Centre France. Après la présentation du rapport d'activités et du rapport financier, et dans le cadre des perspectives pour 2017, je vous ferai part de mes réflexions sur cet avenir et de mes propositions pour en débattre. **ET PEUT ETRE POURRONS NOUS EN SORTIR UN AVENIR.**

**L'ENTENTE DOIT ÊTRE VISIBLE ET COMMUNICANTE**

**Rapport d'activités 2016 présenté par Madeleine THONNIET**

- 21 janvier : Assemblée Générale à BRIARE
- 6 février : Participation à l'Assemblée Générale de l'ANCO
- 6 avril : C.L.U. à DIJON
- 24 avril : Participation de l'ENTENTE au Printemps d'LOUDAN pour l'ouverture de la navigation. Partenariat avec l'ANPEI
- 3 juin : Participation aux 20 ans de l'ARÉCABE à VIERZON
- 25 juin : BASSEVILLE, Inauguration du Mémorial de l'Ingénieur POIRÉE par l'ACN
- 14 septembre : conseil d'administration à BRIARE
- 17/18 septembre : fêtes du patrimoine à BRIARE
- 1<sup>er</sup> octobre : Participation au 1<sup>er</sup> salon SINUO à DECIZE
- 26 octobre : CLU à BRIARE
- 5 décembre : l'ACN représentait l'ENTENTE au départ du sapin de Noël pour l'Elysée
- 14 décembre : Réunion du conseil d'administration de l'ENTENTE à BRIARE

Envoi d'une carte de vœux de l'ENTENTE à tous les Institutionnels des régions traversées par les canaux et les professionnels concernés par les canaux.

### **Bilan financier 2016n Gilles BLANCHET : (En P.J.)**

### **Perspectives et proposition d'activités 2017**

- Présidence tournante, déjà évoquée en 2016 ? La réponse est NON à l'unanimité
- Actualisation du site Internet : OUI – Dominique OURSEAU sera le rédacteur et Jean BOUGUEREAU l'administrateur. Une adresse mail va être communiquée
- Augmentation de la cotisation ? OUI, pour 2018 la cotisation demandée sera 100€
- Liste du matériel et article disponible : A faire par chaque association
- Création d'une base données des élus Centre France après juin 2017.
- Notre partenariat avec l'Université d'Orléans ? Un contact a été établi.

### **Les activités prévisionnelles 2017 :**

- 7 avril : Ouverture de la saison fluviale à DECIZE
- Fin avril : Stand Pâques boat à SAINT-JEAN DE LOSNE
- 3-4 juin : Stand à De Biefs en Ecluses à VIERZON
- Fin septembre : Stand aux fêtes de Loire
- Décembre : Stand au salon nautique avec l'ANPEI
- Participation aux différentes réunions avec transmission de compte rendus
- Agir pour le Fluvial
- Commission des usagers VNF

Olivier GEORGES précise qu'il devrait probablement y avoir un projet CLU en avril. Notre objectif est d'être ouverts. Il y aura des propositions entre la présence privée et professionnelle en partie égale, sur une journée complète.

L'ENTENTE a toujours été un support qui a aidé VNF à poser les bonnes questions. C'est important en terme de positionnement, en restant maître de la situation. Nous avons besoin de l'ENTENTE pour les débats, l'organisation. La voix de l'ENTENTE est très importante pour VNF.

Le nouveau directeur de VNF échange avec les canaux bretons, belges et anglais. Il veut travailler sur la question du patrimoine.

Olivier GEORGES : Ouverture des saisons fluviales : la première avait eu lieu à MIGENNES, Celle de BRIARE en 2015 a eu un très gros succès. C'est une journée essentielle d'échanges, de convivialité et de simplicité. Nous souhaitons avoir une quarantaine d'agents. Le Directeur de VNF sera présent. Il y aura une participation financière pour les repas. VNF veut multiplier les moments privilégiés et être présente à cette journée d'ouverture de la navigation. Decize est un bon choix !

Un tour de table est fait pour connaître les associations présentes à cette ouverture. Nous avons : le Fluvial Club de Briare – les amis du canal du Nivernais – l'ARÉCABE – l'ANCO – Autour du canal de Bourgogne.

Dominique OURSEAU : Le projet Européen avec l'Université d'Orléans. La gestion de l'Eau. Nous devons être le bras armé des échanges avec l'identification des acteurs, la sélection. L'ENTENTE serait rattachée à l'Université d'Orléans pour les frais. Ce serait un engagement pour 4 ans.

Si l'on tente ce projet, il faut arriver à sensibiliser les forces vives au niveau de l'ENTENTE. En un mot c'est une assurance financière, mais il faut trouver la bonne personne et le comité de pilotage !

Il y a une documentation que je dois lire avant diffusion.

Sollicitation pour que le territoire Centre Bourgogne soit un centre d'expérimentation pour le patrimoine fluvial.

**Election du bureau :**

Vous connaissez tous la situation de l'association et la difficulté à la pérenniser. Nous connaissons tous les difficultés de notre fonctionnement, l'éloignement, les déplacements, les charges de chacune de nos associations laissant peu de temps pour accepter les responsabilités d'une autre, l'intérêt partagé de notre structure mais le désintéressement à son fonctionnement.

Il appartient au président de proposer son bureau, notre association doit tourner et se doter d'un président. Je propose deux axes de réflexion :

- la présidence tournante, s'appuyant sur des représentations locales par le jeu des vice-présidences à proximité des décideurs, régions, VNF ...
- Un seul projet fédérateur, le tourisme.

Dominique OURSEAU qui était vice-président, président par intérim depuis le décès de notre président, est nommé président de l'ENTENTE.

Philippe BÉNARD et André BARRE restent vice-présidents

Daniel FIOT vice-président a donné sa démission de ce poste. Il est remplacé par Dorothé MAAS.

Madeleine THONNIET reste secrétaire

Gilles BLANCHET reste trésorier.

**Le bureau est composé à compter du 11 mars 2017 de :**

1 président : Dominique OURSEAU

3 vice-présidents : Dorothé MAAS – André BARRE et Philippe BÉNARD

1 secrétaire : Madeleine THONNIET

1 trésorier : Gilles BLANCHET

1 webmaster :

**Conseil d'administration :**

Il est constitué d'un membre de chaque association composant l'Entente, à savoir :

- Amicale BRIENNON Plaisance
- ANCO
- ANPEI
- ARÉCABE
- APPR 42
- Autour du canal de Bourgogne
- D.B.A.
- Fluvial Club de BRIARE
- Les amis du canal du Nivernais
- Les amis du Cher
- Association pour le Développement de la Vallée du Cher

Proposition d'une réunion tous les 3 mois, suivi de la publication d'une lettre pour nos adhérents, les institutionnels et pourquoi pas les médias.

Quel jour retenir ? Un samedi ?

Rappel :

La pérennité de l'ENTENTE : Une présidence tournante est-elle possible : La réponse donnée est NON.

La cotisation 2018 : Elle sera portée à 100€ par association.

Actualisation du site Internet avec Dominique OURSEAU et Jean BOUGUEREAU

Dorothé va créer une page facebook pour l'ENTENTE.

Madeleine Thonniet

